



AIGOUAL

AIGOUAL, LA FORÊT RETROUVÉE CÉRÉMONIE DE LABELLISATION

La forêt domaniale de l'Aigoual (Gard et Lozère) recevra le 18 juin 2019 le label Forêt d'Exception®.

Ce label distingue l'excellence de la gestion des forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité et d'activité forestière.



Jean-Marie Aurand, directeur général de l'Office national des forêts
Paul Arnould, président du Comité national d'orientation Forêt d'Exception®
Martin Delord, co-président du Comité de pilotage Aigoual Forêt d'Exception®
et conseiller départemental du Gard

Denis Bertrand, co-président du Comité de pilotage Aigoual Forêt d'Exception®
et conseiller départemental de la Lozère

Thomas Vidal, président de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes
Terres solidaires

Henri Couderc, président du Parc national des Cévennes

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de
**labellisation de la forêt domaniale de l'Aigoual,
Forêt d'Exception®**

mardi 18 juin 2019 à 11h30
à l'observatoire du Mont-Aigoual (voir plan d'accès).

Merci de confirmer votre présence avant le 30 mai

Christiane Baroche - attachée de presse - Direction générale de l'ONF - presse@onf.fr • 06 07 78 09 84

PROGRAMME

LUNDI 17

13h45 RDV gare de Lyon
14h07 Départ du train pour Montpellier
17h36 Arrivée à Montpellier Saint-Roch
Transport jusqu'à Le Vigan
Av. Sergent Triaire - 30120 Le Vigan - Tél. : 04 67 81 80 80

MARDI 18

7h30 Petit-déjeuner
8h15 Départ pour le site
9h00 Maison des Cévennes (Puéchagut)
10h30 Col de Montals
11h30 Cérémonie de labellisation – Observatoire
du Mont-Aigoual
12h30 Buffet
14h30 Départ pour Montpellier
17h24 Paris gare de Lyon

